



# Ligue Francophone Belge de Tir à l'Arc

Association sans but lucratif.

Renaix, le 18 septembre 2007.

## **A TOUS LES ARCHERS,**

### **Concerne participation au tir de Chimay ... ..**

En sa séance du 14 septembre 2007, le Conseil d'Administration de la LFBTA a pris la décision suivante :

Les **archers ayant demandé un transfert en septembre 2007** (à l'exception des transferts refusés par notification écrite du CA) **peuvent participer sous les couleurs de leur cercle de tir d'arrivée** dès le premier tir inscrit au calendrier « tir en salle 2007-2008 » ... .. soit **à Chimay les 29 et 30 septembre 2007**.

Les **archers ayant demandé un transfert en septembre 2007, qui souhaitent participer au tir** (par équipe) **organisé par le Grand Serment de Bruxelles** (GSR) le 30 septembre 2007 ... .. **doivent y porter les couleurs de leur cercle de départ**.

Cette décision est prise par soucis de cohérence :

La période de transfert a été placée en septembre (entre saison extérieure et saison en salle) pour permettre aux archers de tirer toute la saison en salle, Championnats (Provinces, LBTA et Belgique) y compris ... .. **SOUS LES MÊMES COULEURS**.

Pour le Conseil d'administration

Léon LEJEUNE  
Secrétaire général